L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE & Cie.
No. 81, Rue Chartres.

JOURNAL QUOTIDIEN ..... $12 par année
TRois mois pour semaine $6 payable d'avance

Jours de publication de l'Abeille.
MARDI, JEUDI ET SAMEDI.

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 13 SEPTEMBRE 1842.

POUR PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS
HENRY CLAY.
POUR VICE-PRÉSIDENT:
WINFIELD SCOTT.

BULLETIN.

Les nouvelles de l'intérieur sont nulles ou à peu près, et cela se trouve à merveille pour les arrivages étrangers. Les membres du Congrès, aussitôt l'ajournement, se sont mis en route pour rentrer dans leurs foyers, et ceux des Etats qui ne s'éloignent pas trop de Washington sont déjà rendus à domicile. Dans la Pennsylvanie et dans l'Etat de New-York, les whigs ont été accueillis sur leur passage par l'enthousiasme de leurs concitoyens, le peuple s'est réuni par milliers autour d'eux et leur a donné les marques les plus vives de sympathie: il voulait leur tenir compte du dévouement, du zèle et des efforts qu'ils ont déployé dans la dernière session. Cependant Lord Ashburton est toujours le *lion* des fêtes qui se donnent au Nord: à New-York un grand dîner lui a été offert dans Astor-House, et le toast le plus flatteur lui a été porté pour le féliciter d'avoir contribué au maintien de la paix entre deux grandes nations.

Le *Caledonia* et la poste ont fait cette fois presque un chef-d'œuvre, en vingt-deux jours nous avons eu des nouvelles d'Angleterre, en, vingt-quatre des nouvelles de France! Les dernières dates de Liverpool sont du 19 août: les dernières de Paris sont du 16. Notre correspondance et les extraits que nous y avons joints, donnent un aperçu aussi complet que possible de la situation politique de l'Europe. Les nombreux journaux que nous avons en mains nous permettront d'y ajouter encore de nouveaux détails dans nos prochains numéros. Nous n'avons pas besoin d'en résumer les traits principaux; ils sont trop faciles à saisir. L'Angleterre en proie aux insurrections d'ouvriers, l'Espagne livrée aux intrigues, l'Orient ébranlé par les convulsions de l'agonie, et la France, vers laquelle se porte surtout notre intérêt, absorbée par la grave question de la Régence. Pour ce dernier pays, notre correspondance, nous le croyons, ne laissera rien à désirer à nos lecteurs; nous les y renvoyons donc avec toute confiance.

FIEVRE JAUNE.—Durant les deux derniers jours, l'hôpital de charité a reçu 14 malades, d'un autre côté 7 décès et 12 sorties y ont eu lieu.

Le nombre des enterrements constaté la semaine dernière par le Bureau de Santé, s'élève à 93 dont 44 de fièvre jaune.

ARRESTATION.—Des passagers venus à bord de l'Apalachicola ont fait, à leur arrivée en ville, un affidavit accusant l'équipage de ce bâtiment de barratterie; par suite de cet affidavit, le second et trois matelots ont été arrêtés et sont maintenant dans la prison de la ville. Il paraît que l'équipage profitant de la maladie du capitaine *Cormier*, avait l'intention de s'emparer de la forte somme d'argent qui se trouvait à bord de ce bâtiment, et que pendant 10 jours l'Apalachicola a été en vue de la Balize. Un des passagers qui a quelques connaissances de la navigation, était parvenu plusieurs fois à s'approcher des passes, mais chaque fois le second avait fait exécuter des manœuvres qui éloignait aussitôt le navire de terre. Aussi l'Apachicola a-t-il fait une traversée de dix huit jours.

Le capitaine Cormier est mort quelques heures après son arrivée au port. On a trouvé dans sa chambre une lettre qu'il écrivait à sa femme, deux jours après son départ de Tampico. Dans cette lettre, le capitaine lui marquait entr'autres choses qu'il venait d'être gravement atteint de la fièvre, qu'il était dangereusement malade et que toutes ses craintes étaient de ne pouvoir arriver vivant à la Nouvelle-Orléans.

Nous tenons les détails que nous venons de donner, d'une source authentique.

☞ Dans la nuit de samedi à dimanche dernier, des voleurs se sont introduits dans le magasin de groceries de MM. Braud & Landry, rue Conti, ont défoncé un bureau dans lequel se trouvait la clef de coffre fort qu'ils ont ensuite ouvert et se sont emparés d'une assez forte somme d'argent en espèces et en différents billets. Les voleurs n'ont laissé aucune trace apparente qui fût faire découvrir de quelle façon ils s'étaient introduits dans ce magasin.

Nous ne saurions trop engager la police à redoubler d'activité et de surveillance. Des vols de cette espèce ne devraient jamais avoir lieu, dans le carré de la ville surtout.

ACCIDENT.—Samedi soir vers sept heures, à moitié chemin du lac, la machine à vapeur qui conduisait le train de chars du pont Pontchartrain, venait en contact avec une vache qui se trouvait sur le chemin. La machine a été jetée dans le fossé, mais pas un seul char n a dévié du tract. Personne n'a été blessé.

Le navire *Congress*, allant des Iles Turques à N. York, avec un chargement de 23000 boisseaux de sel, s'est brisé sur le Cap Hatteras. Sept hommes de l'équipage ont péri.

EXTRERIEUR.
MEXIQUE.

Le brick Apalachicola, capitaine Cormier, arrivé hier de Tampico, dont il était parti le 25 du mois dernier, avait à bord $127,707. 10, consignées comme suit:

MM. J. M. Caballero,	$ 1,500
Schmidt & co,	9,601 51
J. Fernandes,	7,810 43
P. Albert,	15,692 23
Hagedorn & Cramer,	4,000
Clason & Vles,	1,076
Manuel Quintana,	19,656 50
F. de Lizardi & co,	21,000
F. Pizo,	2,722
J. N. Riculfi & co,	300
B. C. Sanchez,	475
G. H. Miesegaes,	10,000
J. Barthe,	400
Glasgow, Harrison, Boyd & co,	27,073 43
R. Blasman,	3,000
A. Capdevielle & Cucullu,	2,300
F. Delaup,	100
	$127,707 10

Une conducta venant de Mexico, était attendue d'un moment à l'autre de Vera-Cruz.

Santa Anna a nommé Don N. Almonte ministre plénipotentiaire aux Etats-Unis. Don N. Almonte a la réputation d'être un homme d'une grande sagacité. On croit généralement que cette nomination aurait pour but de terminer à l'amiable les différends survenus entre le Mexique et les Etats-Unis.

Une veine d'or en poudre qui n'a pas moins de sept lieues d'étendue a été découverte près de la baie San Francisco dans la Haute Californie.

ANGLETERRE.

PARLEMENT.—Le 12 août, a eu lieu la séance de clôture du parlement anglais. En attendant l'arrivée de la reine, une conversation s'est engagée, à la chambre des communes, sur la détresse des classes ouvrières, et sur leur attitude menaçante dans certains districts manufacturiers. Sir Robert Peel a répondu à une interpellation qui lui était adressé à ce sujet:

"Pendant un temps de détresse rigoureuse, et lorsque le peuple montre une patience et une résignation admirables au milieu des souffrances et des privations, on s'efforce, et l'on s'efforce à dessein, d'enflammer les passions populaires et d'exaspérer le peuple. Je pense que personne ne saurait nier cette vérité.. Le peuple est toujours très calme, je le sais; je reconnais cette admirable patience; j'admire ce courage. Ce n'est pas sur le peuple qui doit être blâmé: tout le blâme doit retomber sur les hommes dont le langage violent et déclamatoire a fait tout le mal. Je souhaite que ces incendiaires n'aient pas à se repentir plus tard de leur conduite. On m'engage à dire quelque chose de positif, à dire quelque chose qui puisse stimuler l'activité commerciale et industrielle.—Mais si les prévisions ne devaient pas se réaliser! Lorsque je ne crois pas à la législature le pouvoir de remédier immédiatement à la détresse, n'était pas de mon devoir de m'abstenir de faire naître des espérances que la législature ne me pas nous aurions réalisé? Lorsque je suis moi-même sans espérance, comment entretenir dans l'esprit du peuple de décevantes espérances, et l'opposition ne serait-elle pas toute la première à m'attaquer? Si la suppression des restrictions commerciales est le remède convenable à la détresse du pays, n'ai-je pas, cette année-ci, fait plus pour atteindre ce but que n'avait fait aucun ministre? On dit que je n'ai rien rien fait! Ma réponse est que dans cette session on a fait plus qu'il n'a été fait depuis dix ans.

"Nos combinaisons sont sages; on ne tardera pas à voir que l'effet du nouveau tarif est une réduction dans les prix des aliments égale aux 3 0/0 enlevés par la taxe du revenu. Ce que nous prenons d'un côté, nous le rendons de l'autre. La chambre comprendra que lorsqu'il se donner des assurances catégoriques il faut réfléchir avant de parler, et surtout ne pas promettre ce que l'on ne pourrait pas tenir."

En ce moment, un messager d'Etat est venu annoncer à la chambre des communes que la séance royale était ouverte. Cette cérémonie de clôture du parlement a été des plus brillantes. Les places des parlementaires étaient envahies par les dames; sous un riche dais était placé le fauteuil de la reine; à sa droite, celui de S. A. R. le prince de Galles. Le fauteuil de S. A. R. le prince Albert était placé à la gauche et un peu en avant du fauteuil de S. M. Au pied du trône, un peu à droite du fauteuil du prince de Galles, avaient été placés deux fauteuils pour le prince et la princesse de Saxe-Cobourg. Le duc de Wellington a été le premier par entré dans la salle; il portait l'uniforme de feld-maréchal avec le ruban de l'ordre de la jarretière. Deux indiens de Canindeton, Bowar Kanorth Toujore et un autre Iadou ont été conduits à la galerie du trône.

A 2 heures un quart, la reine a paru, précédée des héraults et pursuivants et du lord chancelier portant la bourse qui renferme le grand sceau de l'Etat; le duc de Buccleugh portait la couronne sur un coussin de velours. Le comte de Shaftesbury, portait le *cap of maintenance*, et le duc de Wellington, l'épée de l'état. S. M. était en grande toilette officielle, le front ceint d'un diadème en diamans. Le prince Albert l'a conduite par la main jusqu'au trône; la queue de sa robe était portée par la duchesse de Buccleugh et la vicomtesse Jocelyn. Tout le monde s'est levé lorsque la reine a paru.

Lorsque la chambre des communes a été introduite, le président a lu le discours d'usage. C'est un résumé analytique des travaux de la session.

La reine ayant donné sa sanction en la forme ordinaire à toutes les lois qui lui étaient soumises, le lord chancelier a fléchi le genou et lui a présenté le discours de clôture que d'une voix haute et fort intelligible, elle a prononcé en ces termes:

"Mylords et Messieurs,

"L'état des affaires publiques me permet de vous dispenser de rester plus longtemps réunis en parlement.

"Je ne puis prendre congé de vous sans exprimer mes sentimens de gratitude pour l'assiduité et le zèle avec lesquels vous vous êtes appliqués à remplir vos devoirs publics durant tout le cours d'une longue et très laborieuse session.

"Vous avez eu à prendre en considération des mesures de la plus grande importance concernant les intérêts financiers et commerciaux du pays, destinées à maintenir le crédit public, à améliorer les ressources nationales, et en étendant le commerce et stimulant la demande des produits du travail, à augmenter le bien-être général et permanent de toutes les classes de mes sujets.

"Bien que des mesures de cette nature aient nécessairement occupé beaucoup de votre attention, vous avez en même temps effectué de grandes améliorations dans diverses branches de jurisprudence, et dans des lois concernant l'administration des affaires domestiques.

"Je vous offre l'expression spéciale de ma reconnaissance, pour la nouvelle preuve que vous m'avez donnée de votre loyauté et de votre attachement affectionné, par votre assentiment spontané et unanime à un acte pour la plus grande sécurité et la protection de ma personne.

"Je continue de recevoir de toutes les puissances étrangères des assurances de leurs dispositions amicales envers ce pays.

"Bien que j'aie à déplorer profondément les revers qui ont frappé une division à l'ouest de l'Indus, cependant j'ai la satisfaction de réfléchir que la vaillante défense de la ville de Jallalabad, couronnée par une victoire décisive en rase campagne, a prouvé d'une manière éclatante le courage et la discipline des troupes européennes et indigènes, et le mérite et l'intrépidité de leur habile commandant.

"Messieurs de la chambre des communes,

"La libéralité avec laquelle vous avez accordé les subsides pour faire face aux exigences du service public, réclame l'expression de ma vive reconnaissance.

"Mylords et Messieurs,

"Vous vous joindrez à moi dans une expression d'humble reconnaissance envers le Dieu tout puissant, pour la saison favorable qui a hâté notre récolte, et pour la perspective d'une récolte plus abondante que celles des dernières années.

"Il y a, j'en ai la confiance, des symptômes d'un soulagement graduel à la crise qui a frappé beaucoup de branches de l'industrie manufacturière, et a exposé des classes considérables de mon peuple à des privations et à des souffrances qui m'ont causé le plus profond chagrin.

"Vous serez, j'en ai la confiance, animés, en retournant dans vos comtés, du même zèle éclairé pour les intérêts publics que vous avez manifesté durant l'accomplissement de vos devoirs parlementaires, et vous serez tout ce qui sera en votre pouvoir pour encourager, par votre exemple et vos efforts actifs, cet esprit d'ordre et de soumission à la loi qui est essentiel au bonheur public, et sans lequel il est impossible de jouir des fruits d'une industrie pacifique, et d'avancer dans la carrière du progrès social."

Les journaux anglais remarquent que la reine lorsqu'elle est arrivée au passage relatif aux désastres des troupes britanniques dans l'Inde, s'est exprimé d'une voix tremblante, comme en jouant à un vif sentiment d'orgueil national blessé: mais qu'elle a bientôt repris toute sa fermeté, quand elle a fait allusion aux exploits de sir Robert Sale à Jellalabad. Toute cette partie du discours a été dite avec autant de fierté que de noblesse; ont eût dit que la reine se félicitait de l'avancement de compter dans les rangs de ses sujets des hommes aussi braves que Sale et ses soldats dévoués.

Le discours terminé, le lord chancelier a dit: "La volonté et le bon plaisir de S. M. sont que le parlement soit et demeure prorogé au jeudi, 6 octobre prochain; en conséquence, le parlement est et demeure prorogé au 6 octobre.

S. M. a quitté la salle, précédée par les grands officiers de l'Etat. Des applaudissemens unanimes ont éclaté sur le passage de la reine. (*Globe.*)

—La session du parlement a été close sans qu'aucune mesure ait été prise pour avier au soulagement de la détresse populaire. On peut dire que c'est là une cruauté bien hardie, en présence du désespoir auquel est réduite la masse des travailleurs.

M. Peel, tout en refusant de répondre aux interpellations qui lui ont été adressées au sujet de l'armée anglaise dans l'Afghanistan, en a dit assez pour faire comprendre que la Grande Bretagne n'a pas à se mêler cuer ce pays. Le prétexte pour couvrir cette retraite sera que shah Soudja étant mort, l'Angleterre n'a plus d'alliés à soutenir à Cabul. Quant aux moyens de conserver quelque influence sur les Afghans sans occuper leur territoire, on les cherchera dans le Sind, dans le royaume de Lahore, qui seront chargés de poursuivre contre les Afghans une guerre où le gouvernement anglais se réservera le rôle de médiateur. Ainsi, sans traiter directement avec Akbar Khan, il serait possible de le gagner en le laissant s'établir sur le trône d'où son père a été précipité par les Anglais. Mais toutes les combinaisons du monde n'empêcheront pas l'Inde de voir que l'Angleterre recule, et pour un conquérant, reculer c'est commencer de mourir.

Il est certain aussi que l'Angleterre cherche à tout prix à faire la paix avec la Chine. Cette guerre coûte plus absorbant seule tout le produit de la taxe du revenu. Deja même il paraît que les tories songent à la ressource des emprunts, car le chancelier de l'échiquier a excepté de la retenue de l'*income-tax* les fonds publics possédés par des étrangers non résidant à l'Angleterre. Cette mesure, à laquelle sir Robert Peel avait opposé résistance, est une concession à la fois et un appel aux banquiers étrangers. Un emprunt deviendra bientôt indispensable s'il est vrai, comme l'affirme le *Globe*, que l'armirauté ait ordonné l'armement d'une flotte de 12 vaisseaux, pour laquelle aucun d'abord il n'y a invraisemblable. Il faut, dit ce journal, que l'Angleterre soit prête à tout événement, puisqu'il n'est malheureusement pas toujours possible d'éviter la guerre. [*Siècle.*]

INSURRECTIONS D'OUVRIERS.—Des troubles de la nature la plus inquiétante et la plus sérieuse ont éclaté dans la plupart des districts manufacturiers de l'Angleterre et de l'Ecosse, durant la première quinzaine d'août; et ces troubles paraissaient n'être qu'à leurs débuts, si l'on en juge par le dernière nouvelle transmise par une correspondance particulière. Dans la nuit du 12 août, un rassemblement d'ouvriers est venu assiéger la maison de Sir Robert Peel à Tamworth et l'a réduite en cendres! Ce fait seul démentirait l'assertion du *Globe* qui prétend que ces émeutes n'ont nullement un caractère politique. Il serait déraisonnable dit ce journal, d'attribuer à des causes politiques un mouvement qui n'est que l'effet de la nécessité. C'est une lutte entre les fabricans et les ouvriers, au sujet des salaires. Ce n'est pas du tout une lutte entre les masses et le gouvernement."

Les détails mêmes que donnent les journaux anglais prouvent aussi que c'est autre chose qu'une affaire de *Maîtres à Ouvriers*; mais en réduisant même la cause de ces troubles à une pareille question, ils n'en resteraient pas moins féconds en périls pour l'Angleterre. Ou pourra en juger par quelques épisodes:

MANCHESTER.—Le 8 août, 35,000 ouvriers des mines du Lancashire se sont mis en marche sur Manchester. Dans leur route ils ont fait fermer un nombre considérable d'Usines. Dans les endroits où on refusait de suspendre les travaux, ils brisaient les vitres; et s'étant portés sur Manchester, ils ont démoli la prison dite Newton, où avaient été conduits quelques-uns des leurs, et l'ont tiennent mise au niveau du sol. Ils ont pénétré en outre dans l'usine du gaz, où avaient été conduits aussi quelques prisonniers; ils y ont commis des dégâts et maltraités les hommes de police qui avaient opéré les arrestations; mais partout où la troupe s'est montrée, ils se sont retirés sans produire collision sérieuse. Comme nous l'avons dit hier, il y a eu attaque de diverses boutiques de boulangers ce de fruitiers.

Vers deux heures, le 9 août, il y avait de 8 à 10,000 ouvriers dans le voisinage de la fabrique du gaz. Les dragons passaient au galop, le sabre à la main, repoussant la populace. Les troupes occupaient les issues des rues pour empêcher les émeutiers de passer. Le bruit s'était répandu que les ouvriers avaient le projet de détruire le chemin de fer de Manchester à Liverpool; mais cette nouvelle ne s'est point confirmée. Dans l'après midi, le maire, les conseils municipaux et le colonel Wennys sont restés en permanence à la municipalité.

"Le conseil a résolu d'inviter toutes les personnes notables de la ville à venir à la municipalité prêter le serment de constables spéciaux, à l'effet de coopérer au maintien de la tranquillité. A trois heures 300 personnes avaient prêté serment. Le *viel act* a été lu de bonne heure ce matin à la populace par plusieurs magistrats." (*Standard.*)

"Les lettres que nous recevons de Manchester et des environs font un triste tableau de la situation de cette ville. Notre correspondant nous écrit que demain pas une fabrique ne sera ouverte à Manchester. Les ouvriers parcourent les villes voisines pour engager ou contraindre leurs camarades à se joindre à eux. On ne travaille qu'à Bolton et à Bacup. Ailleurs nous signale la grande coalition des agens de police. Jamais on n'avait vu une pareille coalition. Autrefois, les ouvriers appartenant à une branche d'industrie suspendaient leurs travaux; aujourd'hui le mouvement est général. Le but des ouvriers est de développer leur coalition.

"Le maire de Stockport est arrivé à Manchester pour solliciter des secours contre les ouvriers qui allaient entrer dans cette ville. Il a déclaré que les constables spéciaux avaient refusé d'agir." (*Sun.*)

—Toutes les boutiques de Manchester, sont fermées dit une correspondance, des patrouilles de constables spéciaux parcourent les divers quartiers. Les rassemblemens ne tiennent pas pied devant les patrouilles; ils se dispersent, mais les groupes se reforment un peu plus loin. M. Neild, maire, a invité, d'une manière pressante, tous les habitans propriétaires de chevaux à se tenir prêts le lendemain et à se rendre à cheval devant Town-Hall. Dans la prison de Newbaily, on compte déjà plus de 190 prisonniers.

Plusieurs boutiquiers, pour se soustraire aux exigences des ouvriers, ont eu l'ingénieuse idée de tout fermer et de mettre de larges écriteaux devant leurs boutiques, avec ces mots très lisibles: *Boutique à louer*; on passait sans leur rien demander.

"Le 12 au matin, il est entré à Manchester 3 ou 400 charbonniers, venant des environs d'Ashton. Les ateliers de M. Wilson ayant été ouverts, les rassemblemens sont venus les nourrir. L'un des frères Wilson a répondu fièrement aux rassemblemens que ses ouvriers continueraient de travailler, et que dans le cour il y avait un détachement de police pour les protéger. La populace a aussitôt jeté des pierres par dessus les murs. La police est sortie et elle a fait recuer les groupes. Un des gardiens, sur ces entrefaites, ayant tiré un coup d'espingole chargé à petite plombe, plusieurs personnes sont tombées blessées. La populace a eu peur; elle s'est dispersée. Presque tous les chefs d'atelier se sont vus forcés d'obéir à la volonté de ces rassemblemens. On a arrêté un homme qui avait cherché à mettre le feu à l'une des locomotives du chemin de fer de Bolton qui allait remorquer plusieurs wagons.

"Un convoi a été arrêté par un rassemblement à la station de Newton-Hyde. Les habitans n'osent presque pas sortir. Le maire, sir Ch. Shaw, et le colonel Wennys, qui sont en permanence dans Town-Hall, ne peuvent pas répondre à toutes les demandes de secours qui leur sont adressées. On a fait des nouvelles casernes en bois pour loger provisoirement les troupes et étendre les lignes de communication militaires.

"M. Maude, à la tête d'un fort détachement, a été obligé de disperser par la force un immense rassemblement. Il a dû, en outre, se rendre à Grantby-Rowfields. Plus de 4,000 habitans de Manchester ont déjà prêté serment comme constables spéciaux pour contribuer au rétablissement de l'ordre. Le général Wade et le colonel Wennys font de fréquentes inspections des quartiers occupés par la troupe. Il y a déjà plus de trente cinq blessés dans l'hôpital, par suite des rassemblemens. Dans quelques-unes des réunions qui ont eu lieu, on a fait des allusions très directes à la charte, et l'on attribue les maux du pays à une législature privilégiée.

Telle a été près de huit jours la situation de Manchester; aux dernières nouvelles on annonçait que peu à peu l'ordre se rétablissait, qu'un certain nombre d'ouvriers retournaient à leurs travaux et qu'on espérait voir les autres suivre cet exemple, mais on n'était là qu'une espérance, et les rassemblements d'ouvriers existaient toujours. Et ce n'est pas seulement dans ce grand centre manufacturier que les désordres ont eu lieu; ils se sont reproduits, quelque fois même avec plus d'intensité et d'énergie dans d'autres villes, à Preston, à Stockport, à Macclesfield, à Rochdale, à New-Castle, à Leeds etc.

"Tout indique dit le *Globe*, dans un de ses derniers numéros, que le mouvement actuel des classes ouvrières est sérieux, qu'il existe une organisation sur une large échelle et que des meneurs très habiles dirigent le mouvement. A Ashton, à Stalybridge et à Hyde, des comités secrets, composés de 9 à 12 personnes, sont en permanence, ce sont les comités directeurs. Dernièrement, un fabricant a demandé d'un de ces comités directeurs que la partie du travail commencée fût finie, à cause des inconvéniens immenses attachés à la suspension actuelle du travail; mais après ce travail fini, les ateliers devaient être fermés. En général, dans ces comités, on est d'avis de s'abstenir de toute violence contre les personnes et les propriétés; il a même été décidé qu'on livrerait à la police tout homme qui se permettrait d'enlever de la viande dans les boutiques ou de boire. Des piquets d'ouvriers obéissant à ces comités directeurs ont été chargés de la garde des boutiques par qui les autres ouvriers étaient fort, par force, livrer du tabac et du pain. Les chartistes s'associent à ce mouvement et ils s'efforcent de rattacher la charte à tous les sujets de délibérations de ces comités. On va envoyer des délégués dans toutes les grandes villes d'Angleterre pour amener une suspension générale des travaux."

FRANCE.

(*Correspondance particulière de l'Abeille*)

Paris, 15 aout 1842.

Monsieur, je n'ai aucun fait bien important à vous signaler. La chambre a validé à une très grande majorité l'élection de M. Emile de Girardin. Un journal chargé, par suite de la décision de la chambre, d'une nouvelle protestation dans laquelle on contestait le sens du rédacteur de la *Presse*; il n'aurait plus manqué que cela, puisqu'on lui a successivement contesté sa qualité de français, son âge et son nom. Trois élections seulement ont été ajournées et sont en ce moment l'objet d'une enquête de la part d'une commission spéciale. Ce sont celles de MM. Pauwells, Allier et Floret. On motive cette mesure sur des manœuvres qui, si elles étaient prouvées, pourraient porter atteinte à la pureté des élections et à l'indépendance des électeurs. L'opposition considère l'obtention de cette enquête comme une victoire importante remportée par le ministère; et le fait est que celui-ci a repoussé l'enquête de toutes ses forces, et qu'elle n'a été votée par la chambre que malgré lui. Cependant il ne faut pas perdre de vue que M. Pauwells est appartient au parti ultramontain, tandis que M. Allier est appartiennent à l'opposition et que par conséquent l'opposition paraît avoir plus à craindre de l'enquête que le ministère. Il est même certain que cette considération a déterminé bon nombre de membres des centres à voter pour l'enquête; et l'on a même prétendu ironiquement que ce serait donc le ministère seul combattu une mesure qui devait en définitive, suivant toute apparence, du moins, favoriser ses intérêts! quel a été son but quels que soient ses motifs, c'est très certainement une maladresse de sa part; car il donne à penser aux moins soupçonneux, que cette conduite a pu être dictée par le tourment à son désavantage, ou qu'il crain de voir établir un précédent susceptible de gêner son action future sur les élections.

Comme on s'y attendait, M. Sauzet a été réélu président de la chambre; mais la lutte a été compliquée d'un incident inattendu et fort intéressant. Il avait refusé la candidature de la présidence lorsqu'elle lui était offerte par le ministère au nom du parti conservateur, "pour ne pas, disait-il, aller sur les brisées de son ami M. Sauzet," l'accepte quelques jours plus tard, lorsque cette fois elle lui est offerte par la gauche du tiers-parti. Le ministère a considéré cette manœuvre, qui ne tendait à rien moins qu'à désorganiser le parti conservateur, comme une déclaration de guerre et cela avec d'autant plus de raison que, par une sorte de convention secrète, la gauche devait, pour prix de cette défection, reporter toutes ses voix sur le bureau de scrutin sur M. Dufaure, après avoir voté, au premier, pour son candidat favori M. Odillon Barrot, et c'est ce qui a été fait.

Au premier tour de scrutin, les voix se sont réparties comme suit: Nombre de votans 425. M. Sauzet 210, M. O. Barrot 133, M. Dufaure 39; M. Gras Préville (légitimiste) 22, M. Dupin 16.

Le second tour a donné le résultat suivant. Votans 425. M. Sauzet 227, M. Dufaure 184, M. Dupin 5.

Aussi malgré le fait matériel de l'élection de M. Sauzet, l'opposition soutenait qu'elle avait la majorité parce qu'en additionnant toutes les voix qui n'avaient pas été données à M. Sauzet au premier tour de scrutin, on trouvait 215 tandis qu'il n'en avait eu, lui, que 210. Mais l'élection des vice-présidents n'a plus prêté de ce s'y méprendre. Voici comment les votes se sont répartis

1er. tour de scrutin.			
M.		O.	
MM. Salvandy,	223	MM. de Tracy,	156
Bignon,	208	Gauneron,	155
Jacqueminot,	205	Vivien,	150
Debelleyme,	162	De Sade,	149
2me. tour.			
Debelleyme,	206	De Tracy,	164

Ce résultat était en effet trop décisif pour qu'il fût permis de se faire plus longtemps illusion. Aussi, le *National* dénait-il franchement le lendemain, "que la gauche dynastique avait été enterrée."

Je commence à croire presque toujours en parvil cas, le parti ministériel a abusé de ses avantages en ne nommant qu'un secrétaire centre gauche ou pour parler plus exactement tiers parti, M. Lacrosse, sur quatre, et prenant les trois autres, MM. de Lespee, Boissy d'Anglas et Lac-Cases, dans un sens soit; tandis qu'il était d'usage constant de prendre un secrétaire dans chacune des quatre grandes divisions de la chambre.

La chambre, une fois constituée, s'est occupée immédiatement de l'adresse en réponse au discours du trône et la nomination de la commission suivante a été le résultat du travail des bureaux, Berville, Lavalette, Amilhau, Dejean, J. Lefebvre, Dumon, Denis, de Lamartine, Bignon.

M. de Lamartine a été nommé rapporteur à l'unanimité moins sa voix; et l'adresse, rédigée presque sur le champ par cette commission, a été présentée à la chambre et votée sans discussion à la presque unanimité: quatorze boules noires seulement ayant été trouvées dans l'urne du scrutin. On assure même qu'un député conservateur, M. Latourrille, a été vu mettant une boule noire soit par mégarde, soit pour donner plus d'ensemble à l'opposition.

Mais tout cela n'empêche pas que la phraséologie de l'adresse ne soit vivement critiquée par tous les organes de l'opposition. On reproche au rédacteur de ce document, l'illustre auteur des *Méditations* et des *Harmonies*, d'avoir pris un ton trop élevé au lieu de s'en être tenu à un langage simple tel que, suivant eux, le comportait la gravité de la circonstance. On dit même que cette œuvre est sortie toute mutilée des mains de la commission qui a fait de nombreux changemens à la rédaction primitive: changemens qui ne sauraient avoir amélioré l'œuvre du sieur de Lamartine. D'un autre côté il ne manque pas de gens qui défendent l'adresse et son auteur prétendant que M. de Lamartine n'est critique que par des *épiciers*. Le fait est que si l'on doit jamais faire usage du langage figuré, c'est dans une adresse comme celle-ci dont le public ne s'occupe guère, et dont le caractère naturel de sortir, en cette circonstance, du terre-à-terre des discussions ordinaires. Au reste, pour que vous et vos lecteurs puissiez en juger, je vous en envoie une copie.

"Sire,

"Quand la chambre des députés vous a vu surmonter la douleur qui vous accablait, pour venir au milieu de nous chercher des consolations comme père et accomplir un devoir comme roi, elle a senti que vous lui donniez un grand exemple. Cet attendrissement du cœur et cette force d'âme qui vous poussaient en jour-ci dans le sein du peuple, conduisent aujourd'hui les représentans de ce peuple autour de vous.

"Vous avez perdu un fils, la France a perdu un régne. La Providence vous force à la bénir encore, en vous montrant les fils qu'elle vous a laissés. Les grandes qualités du prince enlevé au trône ne vous ont pas manqué d'autre chose que le sentiment de ce vide laissé par sa mort entre deux régnes. L'histoire tient compte des ces lacunes; elle a sa justice indépendante de la destinée. Ce prince y aura une place marquée par les larmes d'une nation. Oui, la nation entière a pleuré avec vous, ô père, un prince chéri du roi; elle s'incline devant cette mère qu'elle n'essaie pas de consoler; elle adopte cette princesse à qui son veuvage ne laisse pour trône et pour patrie que le tombeau de son époux et l'avenir de ses enfans.

"Mais si nous résumons dans nos sentimens la douleur d'un peuple qui s'attendrit avec une famille, ne représentons-nous pas aussi cette nation impressionable qui ne flâchit sous aucune catastrophe, et qui voit toutes les choses humaines du point de vue de sa perpétuité? Nous rappelerons donc notre sang-froid et notre impassibilité, pour examiner comme députés les mesures nécessaires à la sûreté et à l'exercice régulier de l'autorité royale pendant la minorité de l'héritier du trône.

"Sire, les peuples ont une douceur ressentent ces afflictions comme les rois. Mais ces épreuves, quelque sévères qu'elles soient, ne prendront jamais la France au dépourvu de prudence et de patriotisme et de fermeté; elle vit dans ses institutions. Les grands sentimens nationaux font les grandes forces. La France veut être libre, forte, éternelle; à chaque crise qui la menace on qui l'ébranle, elle s'affermit sur elle-même. Il est beau de voir un tel peuple s'incliner religieusement sous la main de Dieu; puis, après avoir porté le deuil et fermé avec vous la tombe ouverte si près du trône, reprendre sa tâche interrompue par la mort, conserver sa foi dans l'avenir et achever ses institutions." (Adhésion.)

Cette adresse qui avait été présentée par une députation, à laquelle s'était jointe presque toute la chambre, le roi a répondu:

"C'est avec une vive émotion que je reçois cette adresse. J'y retrouve l'expression des sentimens dont vous m'avez entouré avec tant d'énergie, lorsque, surmontant la douleur qui m'accable, je me suis rendu au milieu de vous pour remplir un grand devoir.

"Ce devoir, Messieurs, nous l'accomplirons dans toute son étendue, et avec l'aide de Dieu, la France, appuyée sur les institutions, forte de l'accord parfait qui réunit en un faisceau tous les pouvoirs de l'Etat, continuera à veiller à éloigner d'elle les divers périls dont j'ai eu le bonheur de contribuer avec vous à la préserver depuis douze ans."

De vives manifestations de sympathie ayant éclaté de toutes parts, le roi s'est avancé vers MM. les députés et a ajouté:

"Je suis on ne peut plus touché de voir la chambre si nombreuse autour de moi, et je la remercie de nouveau comme père, comme homme et comme roi, des sentimens qu'elle vient de m'exprimer..... Je voudrais pouvoir en remercier individuellement chacun de ceux qui m'ont entouré, ceux témoignages seraient pour moi une consolation, si quelque chose pouvait, me consoler de la perte d'un tel fils!....."

Dans la séance du 9 le président du conseil a présenté à la chambre des députés le projet de loi sur la régence, en voici le texte:

"Article 1er. Le roi est majeur à l'âge de dix-huit ans accomplis.

"Article 2. A l'instant de la mort du roi, et lorsque son successeur est mineur, le prince le plus rapproché du trone dans l'ordre de succession établi par la charte de 1830, et âgé de 21 ans, est investi de la régence pour toute la durée de la minorité.

"Article 3. Le plein et entier exercice de l'autorité royale, au nom du roi mineur, appartient au régent.

"Article 4. L'article 12 de la charte et toutes les dispositions législatives qui protègent la personne et les droits constitutionnels du roi sont applicables au régent.

"Art. 5. Le régent prête devant les chambres le serment d'être fidèle au roi des Français, d'obéir à la charte constitutionnelle et aux lois du royaume, et d'exercer en toute chose dans la seule vue de l'intérêt, du bonheur et de la gloire du peuple français.

Si les chambres ne sont pas réunies, le régent les convoque dans le délai de trois mois. (Légère rumeur.")

"Art. 6. Le garde et la tutelle du roi mineur appartiennent à la reine ou princesse sa mère, non remariée; et, à son défaut, à la reine ou princesse son ayeul paternelle, également non remariée."

Malgré l'hostilité de la presse légitimiste et radicale, ce projet passera, seul quelques modifications de détail, à une grande majorité. Il n'est pas permis malheureusement, un fâcheux accident d'un de ces ministres directeurs que la partie du travail commencée fût finie, à cause des inconvéniens immenses attachés à la suspension actuelle du travail; mais après ce travail fini, les ateliers devaient être fermés. En général, dans ces comités, on est d'avis de s'abstenir de toute violence contre les personnes et les propriétés; il a même été décidé qu'on livrerait à la police tout homme qui se permettrait d'enlever de la viande dans les boutiques ou de boire. Des piquets d'ouvriers obéissant à ces comités directeurs ont été chargés de la garde des boutiques par qui les autres ouvriers étaient fort, par force, livrer du tabac et du pain. Les chartistes s'associent à ce mouvement et ils s'efforcent de rattacher la charte à tous les sujets de délibérations de ces comités. On va envoyer des délégués dans toutes les grandes villes d'Angleterre pour amener une suspension générale des travaux."

FRANCE.

(*Correspondance particulière de l'Abeille*)

Paris, 15 aout 1842.

Monsieur, je n'ai aucun fait bien important à vous signaler. La chambre a validé à une très grande majorité l'élection de M. Emile de Girardin. Un journal chargé, par suite de la décision de la chambre, d'une nouvelle protestation dans laquelle on contestait le sens du rédacteur de la *Presse*; il n'aurait plus manqué que cela, puisqu'on lui a successivement contesté sa qualité de français, son âge et son nom. Trois élections seulement ont été ajournées et sont en ce moment l'objet d'une enquête de la part d'une commission spéciale. Ce sont celles de MM. Pauwells, Allier et Floret. On motive cette mesure sur des manœuvres qui, si elles étaient prouvées, pourraient porter atteinte à la pureté des élections et à l'indépendance des électeurs. L'opposition considère l'obtention de cette enquête comme une victoire importante remportée par le ministère; et le fait est que celui-ci a repoussé l'enquête de toutes ses forces, et qu'elle n'a été votée par la chambre que malgré lui. Cependant il ne faut pas perdre de vue que M. Pauwells est appartient au parti ultramontain, tandis que M. Allier et Floret appartiennent à l'opposition et que par conséquent l'opposition paraît avoir plus à craindre de l'enquête que le ministère. Il est même certain que cette considération a déterminé bon nombre de membres des centres à voter pour l'enquête; et l'on a même prétendu ironiquement que